WALLONIA

* fils (1) se mit tout-à-coup à pleurer amérement. Eh bien! pourquoi pleurnicher comme un enfant? demanda le père. — Hi, hi,
* papa, quel enfant ne pleurerait, quand vous faites pleuvoir tous les
* jours de congè!... Laensberg trouva bientôt le moyen de sécher les
* larmes de sa progéniture. *

Un fait digne de remarque c'est que notre pronosticateur signa ses recueils jusqu'en 1647 du nom de M. Mathicu Lansbert; à partir de cette époque, M. fait place à Maistre et Lansbert à Laensberg, Jusqu'en 1647. l'Almanach avait paru « avec permission des supérieurs »; en 1647, on écrit pour la première fois; « Avec grâce et privilège de son Altesse, » On y insère en effet le privilège du Prince de Liège Ferdinand de Bavière qui permet à Léonard Street d'imprimer l'Almanach qu'on y désigne « sons le nom de maistre Mathieu Laensberg, » et défend à tous les autres typographes de le contrefaire « sous peine de confiscation et autres arbitraires ». Ces mots : sous le nom de... « paraissent laisser entrevoir, dit Villenfagne (p. 110) que le rédacteur de ce livret prenaît ce nom pour le publier. »

Le même judicieux bibliophile rapporte qu'une tradition aurait transmis dans la famille de l'éditeur de son époque, héritier et descendant des premiers, que Mathieu aurait été chanoine de St-Barthélemy, à Liège, vers la fin du xvi siècle ou au commencement du XVII°. Or, il se fit que VILLENFAGNE put examiner un prétendu portrait de ce chanoine, conservé chez un amateur de la ville (2). « Figurez-vous, dit-il (II, 113), un vieillard assis dans un fauteuil, la main gauche appuyée sur une sphère, et tenant de la droite un télescope; à ses pieds, on distinguoit différents instruments de mathématiques, plusieurs volumes et quelques feuilles de papier sur lesquelles étoient tracés des cercles et des triangles. Il avoit les yeux gros et saillans, le regard hébété, le nez en forme de coquille, et de grandes oreilles qui laissoit appercevoir une crasseuse toque; sa bouche, large et à demi ouverte, annoncoit la morgue et le pédantisme; des rides affreuses sillonnoient son visage, et sa barbe, longue et épaisse, cachoit presqu'entièrement un énorme rabat. Ce vieillard étoit en outre affublé d'une soutane, raccommodée dans plusieurs endroits et plus grise que noire. Au bas du portrait on lisoit : D. T. V. Bartholomaei canonicus et philosophiae professor. >

Comme ces initiales ne rappellent point celles de Mathieu et

que d'autre part le nom de celuisci ne figurait point dans les listes des charoines de St-Barthèlemy, notre érudit ne vit plus, pour concilier l'attribution de ce portrait et la tradition conservée par les éditeurs, qu'une conjecture possible : c'est qu'un chanoine aurait pris pour publier ses rèveries le nom de Lacusbergh — opinion qui fut plus tard reprise par Ed. Lavalleve dans l'Annuaire de l'Observatoire (de Quetelet) IV, 499.

Le nom de Laensbergh était alors en vogue, constate Villen-FAGNE, à cause de « quelques mathématiciens de ce nom qui, peutêtre, ont donné lieu d'imaginer le nôtre. » Cette dernière conjecture, sur laquelle notre bibliophile n'a pas insisté, était celle qu'avait exprimée l'abbé de Feller dans le Journal du Luxembourg du 1er août 1785. Elle fut reprise par Jérôme de Lalande dans son édition de l'Histoire des Mathématiques de Montucla, 4 vol. in-1°, Paris, 1799-1802. Cet illustre astronome donna à l'opinion un entier crédit, duquel elle jouit encore à présent. Il rappelle qu'un savant mathématicien zélandais, Philippe Lansberg (1), médecin et ministre protestant à Anvers, décèdé à Middelbourg en 1632, avait fait paraître en cette dernière ville, peu de temps avant sa mort, des tables astronomiques perpétuelles, dont la réputation s'était longuement étendue au loin. L'imprimeur, Léonard Streel, de Liège, aurait eu l'idée de tirer profit de cette renommée en publiant, dés 1635, sous le nom d'un prétendu Lansbert (Mathieu), un almanach qui ne pouvait manquer de réussir, avec un tel passeport et composé comme il l'était.

« L'histoire des sciences et des lettres fourmille de pareilles supercheries et nous avouons, dit Le Roy, (2) que la supposition de l'astronome bressan nous paraît assez plausible. Cependant, ajoute-t-il, ceci accordé, il resterait toujours à savoir le vrai nom du premier

⁽¹⁾ Inutile de dire que Mathieu n'eut pas d'enfant, du moins à notre connaissance... Constatons d'ailleurs que certains présentent une autre variante de l'anecdote, où il s'agit de Mathieu, chanoine, et de sa nièce; cette version a reparu dans une chronique du journal le Patriote du 26 décembre 1895.

⁽²⁾ Feu M. le baron de Cler (note de VILLENFAGNE, II, p. 113).

^{(1) «} Dans l'almanach de 1758 (un exemplaire chez M. De Reume) la partie intitulée Pronostications est donnée sous le nom de Philippe Laensbergh, fils de feu Mathieu, mathématicien. » WARZÉE, ouvr. cité, p. 169. - L'exemplaire dont il s'agit ici appartient sans doute à la contrefaçon, car l'édition authentique de cette année 1758, dont j'ai vu un exemplaire chez l'éditeur actuel M. Ista, ne porte pas cette indication. Le nom de ce prétendu fils de Mathieu semble d'ailleurs repris au Nieuwen Gentschen almanach door Philips Lansberge (sic) vermaerden mathematicus van Vlaenderen, cité ibid. p. 22, où le bibliographe identific en note le dit « Lansberge » avec le mathématicien zélandais mort en 1632; WARZEE signale des exemplaires de cet almanach gantois de 1712 et de quelques années suivantes jusqu'en 1846. En 1845, le même nom réapparait au titre d'un prétendu Almanach de Liège [impr. à Bruxelles] contenant des variétés, calembourgs, etc. suivies de prédictions générales sur les variations du temps par Thomas Moult et de Ph. Lansberg (sic) fils du feu Mathieu. In-32 cité ibid. p. 118. Ajoutons qu'après l'apparition du Laensbergh, les imitateurs affectaient souvent d'affubler les auteurs prétendus de leurs almanachs du titre de mathématiciens, qu'ils continsent ou non des

⁽²⁾ Biographie nationale, Bruxelles, t. I, 1893. Article de M. Alph. LE Roy sur Mathieu Laensbergh.

WALLONIA

1 13

pronosticateur : en définitive, l'almanach ne s'est pas fait tout seul. Il est douteux qu'on réponde jamais à cette question. »

Ferdinand Hexatx dit en propres termes dans le Bibliophile betge, II, i0: « II paraît que les observations météorologiques de l'almanach moderne sont fondées sur les calculs astronomiques de Mathieu Laensbergh. Un émigré français, se trouvant à Liège en 1792, alla franchement chez l'imprimeur et lui demanda comment it fabriquait le célèbre almanach. Obligeant à l'excés, vu la rareté du fait, il voulut contenter la curiosité de l'étranger. Il lui montra un vieux grimoire, recouvert d'un parchemin sale et ridé, écrit de la main de Mathieu Laensbergh : il était rempli de figures de mathématiques et de signes astronomiques, expliquès et commentés dans un latin très pur. Le manuscrit était sans date et sans nom d'auteur ».

J'ai appris qu'en effet il existe un bouquin que l'on consulte encore quant aux prédictions; mais je sais qu'il ne date pas de l'époque où l'hypothétique Mathieu enregistrait les résultats de ses consciencieux calculs et de ses merveilleuses observations. On peut s'assurer cependant que les pronostications sont traitées avec le plus grand respect de la tradition de l'ouvrage, et qu'elles restent dignes du fameux astrologue.

(A suirre.)

O. COLSON.

NÉCROLOGIE

JOSEPH DELBŒUF

Des quelques vieux wallonisants de Liège un s'en est allé encore, le plus complet, le meilleur peut-être — Joseph Delbœuf mort à Bonn le 13 août dernier.

Plusieurs articles déjà ont dit la part qu'il prit aux travaux de la Société tiégeoise de tittérature wattonne et nos publicistes connaissent les idées originales, si claires, qu'il émit à propos de l'orthographe de notre idiome.

Les amis seuls purent apprécier la pleine nature liégeoise qui

vibrait en lui.

Liégeois, il l'était entièrement, par la pureté d'une langue qu'il maniait superbement, par un rire sonore où fanfarait toute notre gaîté, par un regard à la fois doux et malicieux, doublant l'esprit de ses plus imprévues saillies.

Delbœuf adorait le Wallon. Quelle joie, quand au hasard des lectures et des conversations il rencontrait une phrase pittoresque ou un vieux mot oublié, mais aussi quels éclats de fureur lorsque son attention s'arrêtait à une tournure française ou bien à un vocable de fabrication nouvelle.

Goûtant surtout le joyeux et bruyant humour de notre langue, il

en sentait pourfant la fréquente mélancolie et je me souviendrai toujours de la façon attendrie dont, un soir, il déclama M matante Gétron.

Les naives contumes, les anciens usages qui se groupent en si grand nombre autour de notre glorieux perron lui étaient familiers et chers; le charque qui s'en dégage s'augmentait pour lui de tous les souvenirs d'une enfance vécue au cœur même du peuple.



A Ramet, son village de vacances, les campagnards l'aimaient profondément, leur attachement sincère n'allait pas au grand intellectuel qu'ils ne pouvaient comprendre, mais au vrai wallon secourable et affectueux qui les savait conquérir tous par une boutade ou un éclat de rire.

Avec sa conversation alerte et primesautière, éclatant en fusées lumineuses, ses critiques terribles ou bienveillantes, son scepticisme jovial, sa frondeuse bonhomie, Joseph Delbœuf apparaissait en merveilleuse synthèse de l'esprit wallon. Et, à voir ce vieillard solide comme un arbre de forêt, on eut dit qu'il symbolisait la puissance de notre race et que tout le sang wallon était en lui.

FRANÇOIS RENKIN.



LA TRUIE QUI DANSE



1.

Dj'aveu-st-ine si måle måråsse Tra déri déra, déri déra, déra lon la Dj'aveu-st-ine si måle måråsse Trop matin 'II' mi féve léver

2

Elle mi fêve aller âx tchâgnes Tra déri déra, etc. Elle mi fêve aller âx tchâgnes Et les crâs pourçais wârder

:3.

Qwand ci fout vés les dihe heures On m'appwerta-st-à d' djuner í.

I n'avent inc bonne quate d'aiwe On p'tit croston tchamossé

5

Li ci qu' l'apwelle qu'el répwelle Por mi dj'u'el voul nin toucher

6

Les pourcais s'mettit à rire Et totes les trôyes à danser

7

A pus qu'ine pitite vile trôyo Qui n' pollève si cou miner

S

Deux verrâts l' prindît po l' patte Tot d'hant : Ma fwê, vos dans rez!

9

Elle vis fa des entrichats Qu'on maisse ni les sàreut fer.

TRADUCTION.

1. J'avais une si mauvaise (méchante, marâtre — Trop matin elle me faisait lever, — 2. Elle me faisait aller aux chênes (à la glandée) — Et les pores gras garder, — 3. Quand ce fut vers dix heures — On m'apporta à déjeuner, — 4. Il y avait une bonne quarte (mesure) d'eau — Un petit croûton moisi, — 5. Celui qui l'apporte qu'il le reporte — Quant à moi je ne veux pas y toucher, — 6. Les pores se mirent à rire — Et les truies à danser, — 7. Sauf une petite vieille truie — Qui ne savait conduire son arrière-train, — 8. Deux verrats la prirent par la patte — En disant : Ma foi, vous danserez, — 9. Elle rous fit des entrechats — Qu'un maître [de danse] ne pourrait les faire.

Chanté en 1891 par feu Corneille Collin, natif de Polleur (Ardennes). Air confirmé par M. Henri Grégoire, de Jalhay, où la chanson est également très connue. Pour Liége, voir autre air et variantes dans Recueil d'airs de Crâmignons, in-8°, Liége, pp. 25 et 424.

LUCIEN COLSON.



ENIGMES POPULAIRES

VI

Devinettes wallonnes (suite)

115

Qui est ce qui fait l' tour de l' mohouse et qui s' marribe quand it ext a Couhet

Liege

thee ester dan, cas ... qui toune tot âtou de l' malanne sins jamige intree d'eins!

Liege

117

On grand tchamp bin taboure Teherrowe n'y a co maye passe. Vottem

Im grand tchamp bin laboure et on rodje coq qui danse à mitan! Vottem

Gros comme on bou Et qui pèse mons qu'one où? Verviers

Qui n'a pid ni talan Vigreux comme on nuton

a) a thi rasse, Man-mirette? » « Je m' promène dins Djean-

Coticesse:

(1) Il se trompe parce qu'il laisse un trou dans le mur.

Oni est-ce qui fait le tour de la maison et qui se trompe quand il arrive à la porte?

- Le macon (1).

On'est-ce done ... qui tourne autour de la maison sans jamais y entrer! - Le bord du toit.

147

Un grand champ bien laboure Charrue n'y a jamais passé.

- Le toit.

Un grand champ bien labouré et un coq rouge qui danse au milieu? Le toit et la flamme.

Gros comme un bœuf Et qui pèse moins qu'un œuf

- La fumée.

150

Qui n'a pied ni talon Vif comme un nain.

La fumée.

a) « Où vas-tu, Mal-morte? » « Je me promène dans Jean-tordu :

Diean Calicesse qu'a l'en trance. Et di een on i pous after, o

by a Wesserasse, don, Ithan convetted a a Qui rousse sacu, don, Djambequateritehe!

Oh! louk done, I Con traine Que rout sararon qu' mi die n' set » Hermey Hesbaye

1.72

Qu'est-ce qu'est poqua Dilic annes es con ! Ampsin Hay

Qui est-ce qu'inteure li prumi ès I' molumne?

Vottem

154

Si n'intence nin On n'savent intrer.

Liege

155

a Qui est-ce qu'inteure wisse qu'on n' sareut intrer.

Liège

b) Je suis petite mais je suis forte Je rais partaut où l'on me porte Dans les chamb' et dans les gre-

niers Où le chat ne saurait entrer. Liege

Arant d'intrer dins l' trau Dere comme in clau. Elle fait fritch greand elle va d'dins Quand elle est foù elle pind.

Qu'est-ce qui dit bondjoù tot doviant l' pwette?

Liege

Jean fordu a le derrière troue,

Et je m'en vais ou je puis aller, »

- Question de la cheminée ; repouse de la fumée.

h a On vas-fu, done, Blane morte 1 a « Que yeux-tu savoir, done, Jambe-Hordne?

Oh! regarde done, le Derrière troné Qui veut savoir ce que moi je ne

 Question de la cheminée, Réponse de la fumée.

Qu'est-ce qui est poilu Dix aumes dans le derrière?

La cheminée,

Qui est-ce qui entre le premier dans la maison?

La clé.

S'il n'entre pas On ne saurait entrer.

La clé.

155

a) Qui est-ce qui entre où l'on ne saurait entrer?

b) (Cette devinette n'est connue qu'en français.

Rép. : la clé.

156

Avant d'entrer dans le trou Dure comme un clou. Elle fait fret quand elle va dedans Quand elle est dehors, elle pend. La clé.

157

Qu'est-ce qui dit bonjour en ouvrant la porte?

La cienche de la porte.

(1) Blanc-morette « blanc-morte », c. à d. pâle.

158

Qu'est vi qui vint et qui va Et qui n' va jamige foù il ses pas trège

150

One est co qui frotte todis a l' terre et qui n' hoce jamais!

Lines Liege

160

a) Qui est-ce qui mosteure les dints quand on rinteure?

Huy

W. Qu'est-ce qui chine des das quand on vature.

Chiny

 e) Qu'est-ce qui fait des hégnes quand on vinteure?

Lacgo

161

Li pére vint à monde et l' fis court tot avà l' mohonne.

Herstal

163

Qui est-ce ét pus belle rouse de l'maiso?

Nivelles

163

Qui est-ce qui tch... todis és même hant?

Liège

164

a) Diviz bin ce qu' c'est qui mougne mear et qui tch... tot rodje! Evrehailes (Ivoir)

 b) Diviz bi ç' qu'o met nwêr, qui d'rit routehe et qui r'passe gris? Nivelles

163

Qirand i fait freud, dj'a tchaud Qirand i fait tchaud, dj'a freud. Rocout (Liége) 158

Qui est-ce qui vient, qui va El qui ne sort jamais de ses pas.

La porte.

159

Qu'est-ce qui frotte toujours le sol et qui ne balaye jamais?

La porte.

160

- a) Qu'est-ce qui montre les dents quand on rentre?
- b) Qu'est-ce qui grince les dents quand on rentre?
- e) Qu'est-ce qui fait des grimaces quand on rentre?
 - La crémaillère de l'âtre.

161

Le père vient au monde et le fils court parmi la maison.

Le feu, la fumée.

162

Qu'est-ce qui est la plus belle rose de la maison?(f)

C'est le feu (du foyer).

163

Qui est-ce qui ch., toujours dans le même giron?

- Le feu du foyer.

164

- a) Diriez-vous bien ce qui mange noir et qui ch., tout rouge?
 - Le poële.
- b) Diriez-vous ce qu'on place noir, qui devient rouge et qui repasse gris?
 - Le charbon dans le poële.

165

Quand il fait froid, j'ai chaud Quand il fait chaud, j'ai froid.

 La barre qui soutient la crémaillère du foyer. L'été, on ne fait pas de feu.

(1) Ce joli symbole est à rapprocher de l'advina n° 4, ci-dessus p. 42, où il est dit de la voûte azurée qu'elle est « encore plus belle que le feu! »

1dialas

a « Hai! biname Neûvaj Dit Uvas teawer à con! « « Hai! binamége Rodje-tiesse Dji Cea pihé és Egueñge! »

b) Nivar oûye sus rodje mêye : Crêve mî l'en, dji l'erêrrês l'oûye!

Iddi

Pind, pind, tartupin
Treus broques à con li pind
Rodje brodi li pette à con
Et fait tourner tot çon qu'est d'eins
Vottem

167

On houle père
Eune fâsse mère
Et treus éfants sins âme.
Ampoin (Huy)

168

Passe, passe et rapapasse. Quand il âront tot passe, on les pass'ret.

169

- a) Qu'est-ce qui n'a ne sogne de feu? Verviers
- b) Li pus hardi dè l' mohonne?

170

Mi, dji sos d' fiér Vos, v's estez d' pire Si nos nos étindis nos deux Nos distrûris Spå et Ståvleu.

171

Ine pitite madame, avou 'n' blanque cotte, on djenne visëdje et on rodje tchapai.

Vottem

172

Pusse qu'i da Moinsse qué ça pesse.

Nivelles

165br-

 a « He! bien-aime cher Noirand Je vais te trouer le derrière! »

« He! chère Rouge tête

de vais te pisser dans la gueule! »

 Dialogue de la flamme et du chandron plein d'eau.

b. Noir ceil sur ceil rouge

Crève-moi le derrière, je te crève-— Même sens, rai Fœil,

166

Pend, pend.....

Trois broches au derrière lui pend Rouge.... lui frappe au derrière Et fait tourner tout ce qui est dedans.

 La chaudière à trois pieds, mise au feu,

167

Un père boiteux (courbé) Une fausse mère

Trois enfants sans âme.

 L'anse, le chaudron, ses trois pieds.

168

Sens. — Les pois qui cuisent, passent et repassent; plus tard, on les passera à la passoire.

169

a) Qui est-oe qui n'a pas peur du feu?

b) Le plus hardi de la maison?

Le tisonnier.

170

Moi, je suis de fer;

Vous, vous êtes de pierre. Si nous nous accordions nous deux

Nous détruirions Spa et Stavelot.

— Le fer et la pierre faisant briquet.

171

Une petite dame, avec un jupon blanc, un visage jaune et un chapeau rouge.

L'allumette souffrée.

172

Plus il y en a Moins cela pèse.

- Des trous dans le crible (1).

(1) Voir Advina nº 32, ci-dessus p. 46.

173

Que estre don l' pus massi de l'implication.

Large

171

Qui est ce qu'a l'à à l'eure! Vietsain

175

a) Qu'est-ce qui n'est nin pus gros qu'one amande et qui cemplit tote li tchambe!

Beauraing

b) Qu'est-ce que c'est que n'est nin pe geus qu'one gaye et que remple tote le manjonne?

Iodoigne.

176

Que est-ce don, cos... qu'a l' mialle so les obais et les cacax so l'tièsse? Vottem

177

Ine saque d' tong qu'est blanc Qui vint à monde pindou Et qui mourt sins éfant?

Liege

178

(me madame

Qui sit so s' hamme

Pus sit-elle

Pus éva-t-elle.

Verviers

179

a) Davin'route bin... qui est-ce qui miètche sa mirrole et qui boit s' sang?

Williammert (Virton)

10 Qu'est-ce ti pus biesse dè l' mohonne l'

....

Que est-ce qu'a quatte pattes et qui n' hadje jamais s'un ne l'proette? 153

Qu'est-ce donc le plus sale de la maison?

 La pelle d'âtre qui prend toutes les ordures.

171

Qu'est-ce qui a l'œil à la queue?

- La poele a frire.

175

a) Qu'est-ce qui n'est pas plus gros qu'une amande et qui remplit toute la chambre?

 b) Qu'est-ce qui n'est pas plus gros qu'une noix et qui remplit toute « la maison? » (2)

 La lumière d'un ceasset, lampe à huile de colza.

176

Qu'est-ce donc... qui a la moèlle sur les os et les déjections sur la tête?

La chandelle.

177

Une chose longue qui est blanche Qui vient au monde pendue Et qui meurt sans enfant,

La chandelle.

178

Une Madame

Oui est sur son siège.

Plus siege-t-elle

Plus s'en va-t-elle.

La chandelle allumée.

179

a) Devineriez-vous bien qui mange sa moëlle et boit son sang?

b) Qu'est-ce le plus hête (sot) de la maison?

La lampe.

180

Qu'est-ce qui a quatre pattes et qui ne bouge jamais si on ne la porte.

- La chaise, la table, etc.

(2) Le maujonne « la maison », c. à d. la pièce commune, qui sert à la fois de cuisine, de salle à manger, de salon de réception et très souvent aussi de chambre à coucher. 18

Que est-ce qui v' tind les bresses quand cos intrez és l' molonne!

Lugar.

183

Directe bin can qu' c'est... on saque qu'est fait et qu'on éfait tos les djours?

Malmedy

183

Qué est-ce qu'est rûde de djini e plein de l' nute?

Liege

18

Que est-ce don ros... qui lait ses tripes po-z-alter beure tou : dirant d'alter bagni)!

Liege

185

a) (* que vote tode que n' boudje jamais?

Jodoigne

 b) Qui s' pormône djoû et nute et qui n' bodje mâye foû ptêce.

Liège

c) On saqué qu'a ô stoumac à rôlettes, qu vote et qu n' candje jamais d' plèce?

Verviers

d) Ine saque qui votte sins pattes?

Vottem

186

Qu'est-ce qui hatche toudis et qui n' fait jamais pont d'hatche? (6).

Chatelineau

- 10

Qu'est ce qui vous tend les bras quand vous entrez dans la maison?

Le fauteuil (1).

185

Diriez vous bien ee que c'est... un objet qui est fait et qu'on refait tous les jours.

- Le lit (2).

183

Qu'est-ce qui est vide le jour et plein la nuit?

Le lit (3).

184

Qu'est-ce donc... qui laisse ses boyaux pour aller boire (on ; avant d'aller se baigner)?

La paillasse.

185

 a) Ce qui marche toujours et ne bouge jamais? (4)

- L'horloge.

b) Qui se promène jour et nuit et qui ne bouge jamais de sa place? (5)

Le balancier de l'horloge.

c) Une chose qui a un estomac à roulettes, qui marche et ne chânge jamais de place?

- L'horloge, la montre.

d) Une chose qui marche saus pattes?

L'aiguille de l'horloge.

186

Qu'est-ce qui hache toujours et ne fait jamais d'esquille?

- L'horloge.

- Cf. la célèbre phrase attribuée aux Précieuses: Contenter l'envie qu'a ce fauteuil de vous embrasser.
- (2) On dit communément : « faire le lit » pour signifier mettre la literie en ordre, préparer le lit pour y coucher.
 - (3) Cette devinette se place naturellement après le 135, ci-dessus p. 111.
- (4) L'équivoque subsiste en français car on dira très bien : « l'horloge marche, la pendule est arrêtée ».
 - (5) Comparer à la devinette n° 158, ci-dessus p.
- (6) Variantes: hatchrotte ou hatchlotte (Liége) esquette (Nivelles) hatchotte (Laroche) astalle (Evrehailles)... tous mots qui signifient éclat de bois produit par la hache découpant menu.

187

Qu'est er qu'est un suque qu'est d'ant l'imirea et qu'il sa longue mage!

VESSEE.

188

a Incadjegant à mitan, acon des ptits napons tot àtoû?

A: On grand qui protte vint mèges napons !

Liege

189

a) Qui est-ce qu'è tout plié des p'tits pieds et qui n' set martchi? Ethe (Virton)

h) Qu'est-ce qu'a co traze et traze pattes — Et qui n' va qu' doù qu'on l' kipicatte f

Laroche

190

Qu'est-ce qui crêhe és breés et qui danse és l'rêye?

Erezée

191

Diriz hin ci qu' c'est... one pire qu'est ronde, plate et carrée? Evrehailles (Yvoir)

192

Qu' est-ve qui toune, qui magne, qui tch... et qui n' vique nin ? Liège

(A suivre)

187

Qu'est-ce qui est devant le miroir et ne se mire jamais?

 La pendule placée sur la tablette de la cheminée et tournant le dos à la glace.

188

a Un géant au milieu, avec des petits lapons (nains) tout autour.

b; Un grand qui porte cent mille nains?

- Le balai.

189

 a) Qui est-ce qui a tout plein de petits pieds et qui ne sait marcher.

b) Qu'est-ce qui a de nombreuses pattes, et qui ne va qu'où on le porte?

Le balai.

190

Qu'est-ce qui grandit au bois et qui danse à la ville?

- Le balai.

191

Diriez-vous bien ce qu'est une pierre qui est ronde, plate et carrée.

 La pierre à aiguiser (rectangulaire au plat et ronde à la tranche).

Qui est-ce qui tourne, qui mange, qui ch.... et qui ne vit pas?

- Le moulin à café.

O. COLSON.





LA BÈTE DE STANEUX ET LA FÈTE DU COUCOU

à Polleur et à Stembert.

1. La Légende.



l'époque où Polleur n'existait pas se dressait sur la heid du Chaudmont, dans la mystérieuse forêt de Staneux, un monument formé de quatre pierres ènormes laissant entre elles un grand intervalle et soutenant une cinquième pierre d'une dimension plus vastes que les autres.

C'était le lieu de rendez vous des spectres et des sorcières qui venaient chaque soir danser leur

ronde de damnés et réveiller les échos d'alentour par d'affreux cris de joie ou des plaintes lugubres. Tout dans cet endroit parlait de désolation et de mort.

L'antre était habité par un monstre affreux qui n'en sortait que le soir à la recherche d'une proie. C'était la Bête de Staneux. Sa tête ressemblait à celle du dragon; de ses yeux, couleur de sang, sortait un feu sombre; des dents aiguës apparaissaient à chaque hurlement, menaçantes, à l'ouverture d'une gueule énorme; son corps, pareil à celui du sanglier, était noir, bourbeux, comme au sortir de la vase, et il se terminait par une queue longue et velue qui fouettait l'air.

Non loin du repaire de ce monstre, deux pauvres bûcherons avaient construit leur cabane. Que pouvaient-ils craindre puisqu'ils s'étaient placés sous la protection de Sainte-Anne? Tous les soirs, quand la bête hurlait, ils se signaient dévotement, se recommandaient à leur puissante patronne et jamais le monstre n'était venu les épouvanter.

L'un avait un fils, Pierre ; l'autre, une fille, Marie-Anne. Pierre avait vingt ans. Marie, seize. Isolés du reste du monde, ils avaient grandi, s'aimant d'une affection fraternelle qui se changea bientôt en un profond amour dont ils gardaient le secret dans leur cœur.

Un soir d'août, les deux jeunes gens côtoyaient la rivière. Ils

W VLLONIA

1.61

marchaient dans la direction du Chaumont, Bientôt ils furent au pied du monticule, ignorants de la mort qui les guettait.

Au moment de l'aveu qui scellait leurs accordailles, un rugissement terrible retentit. Deux yeux brillent à l'entrée du sentier. Le monstre est la, Il bondit, saisit Pierre et disparaît, laissant la jeune fille évanouie...

... Marie est folle. Tout le jour elle erre dans les bois à la recherche de son fiancé. Elle l'appelle : « Pierre! où es-tu?... Voici la Toussaient qui approche... Le mariage est fixé... » Puis elle crie : « La Bête est là... viens vite... elle me prendra aussi... »

La Toussaint approcha. Les bûcherons remarquérent que la folie de Marie semblait se calmer. Une quiétude étrange avait remplacé ses douleurs.

Trois jours avant la grande fête, la jeune fille, après la prière habituelle, se mit à regarder le Chaudmont. La nuit était sombre, l'antre, comme toujours, lugubre et menaçant. Tout à coup, un éclair jaillit, suivi d'un coup de tonnerre formidable. Un hurlement terrible y répondit. Puis, au milieu du silence, un cri humain se fit entendre et Marie transfigurée s'enfuit dans la forêt.

Les bûcherons se précipitent sur sa trace. Arrivés dans la clairière de Chaudmont, ils voient Pierre courbé sur Marie et tâchant de la ranimer. « Aidez-moi, » leur dit-il...

Les premiers mots de la jeune fille furent une action de grâce à la grande Sainte qui les avait sauvés par le feu du ciel, de l'affreuse et terrible Bête.

Marie ayant ainsi retrouvé miraculeusement son fiancè et la raison, fut unie à Pierre par un vieil ermite. Et trois mois après ce mariage, une petite chapelle s'élevait en l'honneur de Sainte-Anne.

C'est, dit-on, sur l'emplacement de cette chapelle que fut construite plus tard l'église de Polleur.

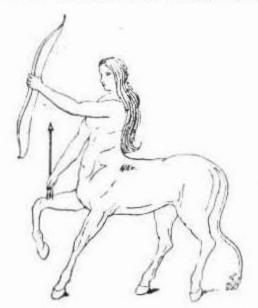
2. Le Tableau

Dans un manuscrit des records et édits du Marquisat de Franchimont de 1691, se trouve un jugement en date de 1476 où il est dit qu'il n'y a que Franchimont, Marché et Theux qui aient droit à la forêt (de Staneux); mais il est ajouté en note: « Les habitants de » Polleur, village dépendant du ban de Theux, prétendent avoir » droit au dit Staneux et effectivement en jouissent pour avoir, à ce » que dit la tradition, tué une beste dite la beste de Staneux.»

Cette note a son importance. Elle nous montre une fois de plus que le surnaturel a toujours frappé l'esprit de nos pères et que les croyances nées des traditions orales se sont perpétuées vivaces à côté des croyances religieuses. N'est-ce pas un fait digne de remarque que celui de voir reconnaître par un jugement un droit acquis grâce à la foi naive en une légende locale... ou localisée?

Il n'est donc pas surprenant qu'en commémoration de cette victoire des ancêtres sur la Bête de Staneux, on ait conservé dans l'église de Polleur un tableau peint sur toile et une statue en bofs qui représentaient l'animal fantastique, (1)

C'était une sorte de centaure, moitié femme, moitié cheval avec une queue de lion. La tête était ornée de longs chevenx, le haut de la poitrine présentait la co formation d'une personne du sexe bien développée, ayant des bras et des mains. De la main gauche elle tenait un arc et de la droite, une flêche.



Autrefois, rares étaient les maisons de Polleur qui ne possédaient l'image de la Bête, copiée d'aprè sle tableau conservé à l'église, et aujourd'hui même. j'ai eu occasion de le constater, - quelques vieilles familles de l'endroit en gardent avec un soin jaloux une reproduction coloriée. La gravure ci contre (2) montre la Bête de Staneux d'après le tableau primitif, mais il existe d'autres images, copiées d'après une peinture datant de 1742. Celle-ci était dessinée et coloriée comme l'original, mais la tête

représentait un personnage qui serait un véritable centaure, si, au lieu d'une massue, il ne tenait dans ses mains un arc prêt à tirer.

Certains archéologues qui croient peu à la légende affirment que la Bête de Staneux représentait la déesse des Ardennes et qu'il faudrait peut-être remonter à l'époque druidique pour en retrouver l'origine. Cela est contestable.

Chaque année le tableau était exposé à la vue des curieux dans certain cabaret de l'endroit où se réunissaient les justiciers de la Cour du Coucou. Quelques historiographes se sont basés sur ce fait pour maintenir la prétention des habitants de Polleur qui expliquent

(2) Réduite de Boyy, loc. eit. planche du t. II.

⁽¹⁾ Vers la fin du siècle dernier un curé de l'endroit exila, on ne sait ou, le tableau et la statue qui ornaient le parvis de l'église.

WALLONIA

le caractère annuel de la fête du Coucou par une commémoration de la victoire remportée sur le terrible animal.

Cependant il suffira de décrire cette fête et de rappeler aux lecteurs certains articles publiés par la revue (1), pour prouver que que la Cour du Coucon a son origine ailleurs. L'exposition publique du tableau est simplement, une satisfaction d'amour-propre local, une façon de rehausser l'éclat des festivités ou d'en augmenter l'attrait — en même temps que le rappel intéressé de la tradition qui justifiait le droit des habitants de Polleur à la forêt de Staneux.

3. La Cour du Coucou à Potteur

Cette Cour tenait ses assises qui amenaient dans l'endroit une foule considérable de curieux, le dimanche après le quinze août. Les villageois remplissant le rôle de justiciers s'assemblaient chez le chef-marguillier, leur président, et se rendaient dans le principal cabaret du village, près du pont qui sépare la commune de celle du Sart.

Le tribunal tenait ses séances sur le pont. Devaient y comparoir: les maris trompés, battus par leurs femmes, trop débonnaires, etc., en un mot tous ceux qu'un ridicule marital quelconque entachait. Des réquisitoires facétieux et des plaidoyers burlesques étaient prononcés. Souvent on interpellait les auditeurs, — les étrangers surtout, — par des apostrophes souvent obscènes qui faisaient s'esclaffer la foule. Les prétendus délinquants devaient payer une amende au profit du cabaret. Parfois on les faisait monter dans une charrette qui allait à reculons jusqu'au bout d'une mare à fumier dans laquelle ils étaient versés (2). Pour terminer la fête on jetait dans le ruisseau le dernier marié de la localité.

Il est ai é de s'apercevoir par ce récit qu'aucun lien n'existe entre l'institution, le fonctionnement de ce tribunal satirique et la légende de la Bête de Staneux.

La Cour du Coucou est une des nombreuses juridictions populaires; une de ces compagnies joyeuses où nos ancêtres s'amusaient à critiquer, ridiculiser gauloisement les travers de chacun, sans souci des personnalités ni des situations parfois piquantes ou scabreuses que la publicité des débats détaillait.

Par certains côtés ces tribunaux comiques ont leur origine dans

l'esprit d'association et de protection mutuelle qui s'est manifesté si diversement au moyen-âge et qui donna le jour aux gildes, aux confréries dramatiques, aux chambres de rhétorique, etc. Sous une apparence grossière ils répondaient à une réaction parfois légitime. La justice des manants était souvent un supplément efficace ou une rectification nécessaire de la justice impitoyable et irrégulière des seigneurs féodaux. Ces Cours existaient sous différents noms en France, en Allemagne et dans notre pays : Flandre et Wallonie (1). La procédure seule différe suivant les lieux. S'il y a des variantes nées deci, delà, sous l'influence de circonstances ou de souvenirs particuliers, le fonds est resté le même et finalement, grâce aux progrès du Droit, il n'en resta guère bientôt plus que le côté facétieux.

A. La fête du Coucou à Stembert.

Dans cette commune la cérémonie du « Coucou » avait en somme une importance secondaire. Ce n'était qu'un numéro du programme des réjouissances organisées par la « Jeunesse » du village constituée temporairement en société.

Ces fêtes, appelées Francs Jeux dont Walonia donnera prochainement une description, datent du 17° siècle. Les Francs Jeux étaient autorisés par une Franchise du Gouverneur du Marquisat de Franchimont chaque fois qu'il était nécessaire de réunir de l'argent pour subvenir à l'entretien de l'église. Ils n'étaient donc pas périodiques mais se confondirent à un moment donné avec la fête du Coucou certainement plus ancienne. L'historien verviétois Detrooz a été ainsi amené à décrire cette fête du « Coucou » en y mêlant des détails relatifs aux Francs Jeux. Il est possible qu'à un moment donné le Coucou ait été célèbré tous les sept ans, comme il nous le dit. Voici sa description élaguée :

Le deuxième dimanche d'octobre, après les vèpres, apparaît une charrette sur laquelle est un homme affublé d'un sac que l'on appelle le coucou, Près de lui est le dernier marié du village, avec quelques jeunes hommes décorés de rubans et armés d'épées. Au signal qui est donné, la charrette part, traînée par plusieurs hommes qui la conduisent jusqu'au hauf du village, près d'un étang qui s'y trouve (lieu-dit Grand-vivier).

⁽¹⁾ Voir Wallonia 1894, pages 180 à 183 aux notes qui suivent l'article sur le «Jugement de l'oie ». Idem 1895, pages 17 à 21, le « Carnaval de Certontaine » et page 116 « La fête paroissiale à Paliseul ».

⁽²⁾ On connaît le proverbe : Tu n'es bon qu' po fer d' l'ansenne. « Tu n'es bon que pour faire du fumier! »

⁽¹⁾ Entre autres: La Mère folle de Dijon; — le Gaillardon de Châlons-sur-Saône; — les Cornards d'Evreux; — les Pimperlots de Douai; — les Durmenés ou Cocus d'Avesnes; — la Basse-loi dans tout le Nord de la France; — la Pelle au Cul de Narbonne; — les Maris battus du Hainaut; — la Cavalcade de Moerbeeke; — les Sinjorken d'Anvers; — etc.

» Cette rampe est assez forte pour y faire glisser la charette, et l'art ajoute à la facilité naturelle de la rampe. La charette donc arrive là et les ordres donnés, les conducteurs la poussent de toutes leurs forces et la font descendre avec la plus grande rapidité dans dans l'étang. Le pauvre coucou affublé dans son sac ne voit rieu; mais à la rapidité de la descente de la charette il sent bien que le moment le plus critique est arrivé pour lui.

» Effectivement, des qu'elle est descendue dans l'eau on y jette

le coucou trois fois et trois fois on le retire.

» Alors la farce est jouée. On le ramène dans le village sur une charette et on lui paye la petite somme convenue pour qu'il en soit le principal acteur. »

On voit que la cérémonie telle qu'elle se pratiquait à Stembert se bornait à une triple immersion d'un individu payé pour figurer

le coucou.

Qu'était-ce que le coucou? Ce nom est suggestif. On connaît la particularité qui caractérise l'oiseau qui le porte. Et il est logique, nous semble-t-il, de penser qu'on a désigné par ce vocable un personnage ayant une réputation de Don Juan établie par des aventures dont le populaire se sera vengé en le noyant... ou en le mouillant.

Dans la suite, on aura chargé le dernier marié du village de procéder à la triple noyade de celui qui représentait le Coucou, devenu personnage légendaire. N'était-ce pas le dernier marié qui avait le plus d'honneur à défendre? Et les probabilités les plus évidentes ne lui servaient-elles pas, aux yeux de tous, la force morale nécessaire pour donner, au nom de la collectivité, aux larrons d'amour, le spectacle des représailles auxquelles ils allaient s'exposer?

Sources. — La Bête de Staneux, feuilleton, dans deux n° de l'Indépendant, journal de Luxembourg beige, datant des premiers jours de janvier 1880. Cette légende a été présentée sous la forme d'une jolie nouvelle par l'auteur anonyme [M. Félix Yserentant]; nous n'en donnons qu'un résumé très succinct. — Bovv, Promenade shistor, au Pays de Liège, 11, p. 69 à 71. — Detrooz, Hist. du marquisat de Eranchimont, 1719, t. 1, p. 127. — Reinsberg-Düringsfeld, Traditions et lèg. de la Belgique (Calendrier beige, au 21 août) t. 11, pp. 115-6, éd. 1870. — Notes et enquête personnelles.

ARTHUR FASSIN



MATHIEU LAENSBERGH

et son almanach

1

Le volume et son contenu

L'histoire de l'almanach liègeois est encore à faire. La « Société liègeoise de littérature wallonne » maintient depuis longtemps au programme annuel de ses concours cette vaste question, et les bibliophiles liègeois ont vu avec regret que le prix spécial qui serait affecté à ce travail n'a pas suscité jusqu'à présent le moindre mémoire.

Les recherches sont, il est vrai, d'une difficulté extrême, due notamment à ce fait qu'il n'existe pas de collection complète du Laensbergh ni à Liège ni ailleurs, et qu'il serait probablement impossible de reconstituer la série des éditions. L'une des collections les plus fournies est celle du bibliophile liègeois Ulysse Capitaine, dont les précieuses collections ont été cédées à la bibliothèque de notre Université. La collection de l'éditeur actuel de l'almanach est elle-même incomplète; mais elle contient des contrefaçons très intéressantes dont l'examen pourra tenter les amateurs des livres.

Le volume de 1635 pour 1636, dont nous avons donné le titre et qui doit être, avons-nous dit, le tout premier en date, ressemble assez à celui d'aujourd'hui, en ce qui concerne la partie essentielle à notre point de vue, les pronostications.

VILLENFAGNE, qui a vu le volume, a pris la peine de le décrire (1) nous ne pouvons mieux faire que de transcrire cette description.

« Il y a, dit-il, au milieu du frontispice, le portrait d'un astronome, presque semblable à celui qu'on grave pour ceux d'aujourd'hui. Après le nom de l'imprimeur, on lit : acec permission des

Loc. cit. pp. 118 et suivantes. — Il est utile de rappeler que la Lettre de VILLENPAGNE était datée du 10 mai 1789.